

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Département d'Ille-et-Vilaine - 4e Circonscription

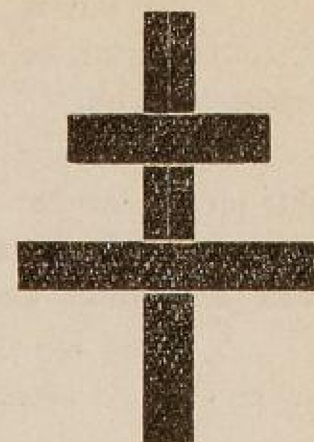
Joseph de SONIS

Directeur d'Assurances

CANDIDAT D'UNION GAULLISTE

POUR LE

PROGRÈS SOCIAL ET RURAL DE LA Vème RÉPUBLIQUE



CHÈRES ÉLECTRICES, CHERS ÉLECTEURS,

UNION GAULLISTE

Une nouvelle fois vous venez de montrer votre adhésion à la politique du **Général de Gaulle**; vous venez de montrer que vous souhaitez qu'il reste à la tête de l'Etat, pour poursuivre l'**œuvre de redressement** déjà si heureusement commencée.

Tout au long de la législature, un groupe fidèle de députés gaullistes a été le pivot d'une majorité, acceptant parfois de prendre la seule responsabilité de mesures dont certaines, bien qu'impopulaires au départ, se sont révélées bénéfiques.

Grâce à l'autorité du Général de Gaulle, grâce à cet appui parlementaire, **le gouvernement de la Ve République a pu, déjà, réaliser une œuvre magnifique et inespérée.**

Souvenez-vous de la situation de la France à la fin de la IVe République !

Et pensez qu'**à l'heure actuelle le déficit budgétaire a été réduit** et stoppé ; **les dettes extérieures remboursées**, les **investissements publics considérablement augmentés.** Des problèmes jamais résolus depuis des dizaines d'années ont trouvé une **solution (enseignement libre, remboursement plus important par la Sécurité sociale,** etc.)

Tout ce travail a été rendu possible par la stabilité.

C'est donc **pour la stabilité** qu'il **faut voter en déléguant à l'Assemblée Nationale, un Gaulliste fidèle,** qui a voté et fait voter OUI, que vous avez déjà suivi le 28 octobre.

LA FIDÉLITÉ SE PROUVE PAR UNE ACTION CONSTANTE ET NON ÉPISODIQUE.

Je me présente à vous comme un compagnon du Général de Gaulle, décidé à l'aider et à soutenir complètement son action salvatrice.

Enfin, voici bien longtemps que je connais les problèmes de notre région redonnaise, et je pense que **mon action passée est garante de mes intentions futures.**

J'ai orienté mon action en sachant bien que dans le monde d'aujourd'hui, la plupart des problèmes ne peuvent plus être résolus à l'échelle du canton, ni même de l'arrondissement, mais sur les plans régional, national et parfois européen, en raison de l'évolution de la politique économique par suite du Marché Commun. C'est dire que je suis **partisan** en particulier d'une **loi-programme pour notre Bretagne.**

Voilà l'esprit dans lequel je me permets maintenant de souligner les principaux points de mon programme pour le **Progrès Social et Rural de la Ve République.**

PROGRÈS SOCIAL

On peut dire que la première législature de la Ve République a été celle de la **stabilité retrouvée** et de la **remise en ordre.**

La deuxième législature devra être celle du **développement économique** et de la **promotion sociale** en particulier.

Il s'agit donc de **promouvoir une politique financière évitant l'inflation,** maintenant la **stabilité de la monnaie,** donnant aux entreprises, qui désirent investir, les **facilités de crédits** nécessaires.

Il faudra également **atténuer ainsi les disparités régionales,** c'est-à-dire réaliser une **décentralisation** efficace et de cette façon **réduire les inégalités entre les différentes couches sociales.**

Pour notre région de Redon c'est le seul moyen de subsister, d'éviter l'exode de la jeunesse, et de donner à la classe laborieuse l'existence digne et heureuse à laquelle elle a droit, par l'amélioration de son pouvoir d'achat.

De même, **l'effort d'investissement dans le domaine sportif et scolaire doit être développé,** en tenant compte, pour ce dernier, des principes de liberté de l'enseignement auxquels **notre Pays de Redon est si justement attaché.**

Telles sont les grandes lignes d'une politique économique et sociale dont certaines autres mesures doivent également porter sur l'**adaptation de l'artisanat aux conditions du monde moderne, une simplification et un allègement de la fiscalité, la protection et la sécurité des travailleurs, ainsi que la garantie de condition de vie décente aux personnes âgées et l'augmentation des crédits pour la construction.**

Voilà les problèmes sur lesquels j'entends faire porter mes efforts — pour notre Région Redonnaise — si je suis élu à l'Assemblée Nationale.

PROGRÈS RURAL

Il faut objectivement reconnaître que le principal mérite de l'action déjà entreprise dans le domaine rural a été de définir et de faire adopter, pour la première fois, une **politique agricole** par la « Loi d'Orientation Agricole » (5 août 1960).

C'est ainsi qu'en matière d'**enseignement** et de **formation professionnelle,** de sérieux efforts ont été faits, ainsi qu'en matière **technique** (lutte contre les **cumuls et le morcellement des terres,** accélération du **remembrement,** création des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural ou **S.A.F.E.R.** et des **zones spéciales d'action rurale). De même en matière sociale (réajustement des allocations familiales, prénatales, des pensions d'invalidité et retraites, institution de l'assurance maladie agricole).**

Mais toutes ces dispositions, louables dans leur principe, ne reçoivent pas toujours l'application qui les rendrait efficaces.

Le **rôle des députés** de cette législature — celui du Député de Redon en particulier — sera de **veiller à la réussite complète de toutes ces mesures.**

De quelle façon ?

Par l'instauration de **sanctions financières contre les cumuls abusifs, par l'augmentation des crédits du remembrement, par des aménagements aux statuts des S.A.F.E.R., et surtout en faisant repenser complètement la carte des zones spéciales d'action rurale, afin que d'autres cantons défavorisés de notre circonscription soient enfin convenablement aidés.**

Il convient également d'accélérer l'aménagement de **grandes régions agricoles** pour favoriser les **échanges locaux et les marchés régionaux, d'augmenter suffisamment les prêts d'installation aux jeunes agriculteurs** ou **leurs bourses d'études et de donner au F.O.R.M.A. les moyens réels de régulariser les cours des produits agricoles.**

En un mot, adapter l'Agriculture française — par ces mesures et également par une **modernisation de l'habitat rural,** des **voies de communication,** de la **distribution de l'eau potable** et de **l'électricité** — aux temps modernes et à la concurrence du Marché Commun.

C'est la seule façon de la sauver et de sauver en même temps notre région agricole de Redon.

C'est ce à quoi je m'emploierai si vous m'honorez de votre confiance.

Ve RÉPUBLIQUE

Tout travail véritablement sérieux ne peut être mené à bien que dans la stabilité.

Mon action tendra donc — pour rendre efficaces mes efforts en faveur de la circonscription de Redon — à la consolidation des institutions de notre Pays, approuvées par la majorité des Français.

C'est également le seul moyen, dans le domaine international, où la situation actuelle est très préoccupante, d'assurer la **cohésion du monde libre,** de façon à négocier valablement l'**arrêt de la course aux armements nucléaires,** de **construire l'Europe** par étapes progressives, de permettre la **modernisation du service militaire et la réduction de sa durée,** conciliant ainsi les **nécessités de l'Etat et les aspirations des jeunes,** et enfin de **favoriser le rayonnement de la France** par la diffusion de sa culture et de ses techniques dans le cadre de la coopération.

Mes chers Concitoyens, je dois enfin vous dire qu'en votant pour moi, **Candidat du OUI, vous prolongerez véritablement et ferez bien respecter votre vote du 28 octobre,** pour la continuation de l'œuvre entreprise suivant votre désir et votre accord récemment renouvelé.

Je suis sûr qu'une nouvelle fois vous approuverez et sanctionnerez le PROGRÈS.

VOTEZ GAULLISTE.
VOTEZ DE SONIS.
Vive la circonscription de REDON !
Vive la FRANCE !

J. DE SONIS
Directeur d'Assurances à Redon
Ancien de la France Libre
Croix de Guerre 1939-45 et du Combattant Volontaire
Co-Fondateur du Groupement d'Etudes et d'Action
pour le développement économique de Redon et sa région

Remplaçant éventuel :
TAILLANDIER JOSEPH
Maire de Bourg-des-Comptes

IMP. WOISSELIN - RENNES